

Procès-verbal
Séance extraordinaire du conseil municipal
Mercredi 11 mai 2016, 18 h 00
À Hôtel de Ville

Considérant que le conseil municipal est élu selon les règles de droit en vigueur au Québec.

En présence de Mme Francine Girard (siège 1), M. Mario Lemire (siège 3), M. Bruno Martel (siège 4), M. Mike-James Noonan (siège 5) et de M. Stéphane Hamel (siège 6).

En l'absence de M. Claude Lacroix (siège 2).

Formant quorum sous la présidence de M. le maire, Clive Kiley.

En présence du directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, et de l'adjointe au Greffe, Mme Diane Brûlé.

197-05-16

1. Avis de convocation

Considérant les articles 152 et 158 du Code municipal du Québec (ci-après nommé CMQ) ;

Considérant que le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, déclare qu'un avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du conseil municipal le 9 mai 2016, incluant les membres absents, conformément à l'article 156 du CMQ ;

Considérant l'article 153 du CMQ ;

Considérant le dépôt du Rapport de signification Doc 197-05-16 ;

Il est ainsi déclaré que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour.

Document déposé : 197-05-16

198-05-16

2. Ouverture de la séance extraordinaire

À 18 h 37, le maire, M. Clive Kiley, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance extraordinaire.

199-05-16

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé, conformément aux articles 152 et 153 du CMQ, à l'exception du point 16 qui est retiré :

1. Dépôt – Avis de convocation;
2. Ouverture de la séance extraordinaire ;

3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Modification du contrat avec Les Communications JGF Inc. daté le 17 novembre 2014 ;
5. Approbation des étapes nécessaires à la vente de la corporation de câblodistribution Shannon Vision Inc. ;
6. Abolition du poste de technicienne en administration de Shannon Vision Inc. ;
7. Abolition du poste de secrétaire-réceptionniste de Shannon Vision Inc. ;
8. Nomination de madame Marie-Josée Monderie au poste de coordonnatrice des finances ;
9. Nomination de madame Diane Brûlé au poste d'adjointe à la direction générale ;
10. Abolition du poste de contremaître aux équipements et bâtiments au service des Travaux publics ;
11. Abolition du poste de contremaître des parcs au service des Travaux publics ;
12. Abolition du poste de contremaître à la voirie au service des Travaux publics ;
13. Création et ouverture du poste de coordonnateur des travaux publics au service des Travaux publics ;
14. Modification des conditions de travail du directeur des Travaux publics ;
15. Création et ouverture du poste de directeur général adjoint et greffier ;
16. Modification de l'horaire de travail des employés administratifs ; (RETIRÉ)
17. Approbation et signature du contrat de travail du Directeur général et secrétaire-trésorier ;
18. Avis de motion – Règlement numéro 532 concernant la direction générale ;
19. Acceptation et signature de l'« Entente, quittance et transaction » avec Développement SC Inc. et Développement SBSC et MM. Serge et Yvan Carrier et M. Sylvain Boisvert ;
20. Orientation du conseil municipal – Projet de bouclage des rues de Calais et Mountain View ;
21. Période de questions ;
22. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

200-05-16

4. Modification du contrat avec Les Communications JGF Inc. daté le 17 novembre 2014

Considérant le processus de vente entrepris avec Déry Télécom ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De modifier le contrat avec Les Communications JGF Inc. daté le 17 novembre 2014 ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussières, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 200-05-16

201-05-16

5. Approbation des étapes nécessaires à la vente de la corporation de câblodistribution Shannon Vision Inc. :

Considérant le processus de vente entrepris avec Déry Télécom ;

Considérant l'entente entre la Municipalité et Shannon Vision Inc. datée le 10 mars 2011 ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'approuver les étapes nécessaires à la vente de la corporation de câblodistribution Shannon Vision Inc. :
 - Exercice du droit de premier refus en contrepartie de l'assumption de l'hypothèque grevant les actifs et du paiement de la pénalité découlant de la rupture du contrat avec Fibrenoire ;
 - Acceptation et signature de l'offre de Déry Télécom
 - Acquisition des actifs de Shannon Vision Inc. à charge d'acquitter le passif de cette dernière
 - Vente ultérieurement dudit réseau à Déry Télécom selon l'offre d'achat
 - Désignation des signataires autorisés

Le tout sujet à l'approbation des administrateurs et des membres de Shannon Vision Inc. ;

- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

202-05-16

6. Abolition du poste de technicienne en administration de Shannon Vision Inc.

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de technicienne en administration de Shannon Vision Inc. ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

203-05-16

7. Abolition du poste de secrétaire-réceptionniste de Shannon Vision Inc.

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de secrétaire-réceptionniste de Shannon Vision Inc. ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

204-05-16

8. Nomination de madame Marie-Josée Monderie au poste de coordonnatrice des finances

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De nommer madame Marie-Josée Monderie au poste de coordonnatrice des finances ;
- 2) D'adopter la grille salariale pour le poste de coordonnatrice des finances et de l'appliquer à partir de la semaine de travail du 9 mai 2016 ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 204-05-16

205-05-16

9. Nomination de madame Diane Brûlé au poste d'adjointe à la direction générale

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De nommer madame Diane Brûlé au poste d'adjointe à la direction générale ;
- 2) D'adopter la grille salariale pour le poste d'adjointe à la direction générale et de l'appliquer à partir de la semaine de travail du 9 mai 2016 ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 205-05-16

206-05-16

10. Abolition du poste de contremaître aux équipements et bâtiments au service des Travaux publics

Considérant la restructuration du service des Travaux publics ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de contremaître aux équipements et bâtiments au service des Travaux publics ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

207-05-16

11. Abolition du poste de contremaître des parcs au service des Travaux publics

Considérant la restructuration du service des Travaux publics ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de contremaître des parcs au service des Travaux publics ;

- 2) De nommer M. Mathieu Sicard-Payant à titre de journalier et d'ajuster sa rémunération en fonction de l'échelon 7 de la grille salariale des journaliers ;
- 3) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

208-05-16

12. Abolition du poste de contremaître à la voirie au service des Travaux publics

Considérant la restructuration du service des Travaux publics ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) D'abolir le poste de contremaître à la voirie au service des Travaux publics ;
- 2) De nommer M. Stéphane Vachon à titre de journalier et d'ajuster sa rémunération avec une baisse de 10% de son salaire actuel ;
- 3) D'accorder un congé sans solde à M. Vachon à partir du 16 mai jusqu'au 10 juin 2016 inclusivement ;
- 4) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

209-05-16

13. Création et ouverture du poste de coordonnateur des travaux publics au service des Travaux publics

Considérant la restructuration du service des Travaux publics ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Il est résolu :

- 1) De créer et d'ouvrir le poste de coordonnateur des travaux publics au service des Travaux publics ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

210-05-16

14. Modification des conditions de travail du directeur des Travaux publics

Considérant la restructuration du service des Travaux publics ;

Considérant l'augmentation des heures de travail du directeur des Travaux publics ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Stéphane Hamel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) D'ajuster la rémunération des heures de travail du directeur des Travaux publics sur une base de 40 heures, conformément à l'horaire régulière des employés au service des Travaux publics, et ce, au taux horaire actuel ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

211-05-16

15. Création et ouverture du poste de directeur général adjoint et greffier

Considérant la nomination de M. Gaétan Bussièrès au poste de directeur général et secrétaire-trésorier ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Mario Lemire ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) De créer et d'ouvrir le poste de directeur général adjoint et greffier ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

212-05-16

16. Modification de l'horaire de travail des employés administratifs

Ce point est retiré.

213-05-16

17. Approbation et signature du contrat de travail du Directeur général et secrétaire-trésorier

Considérants la résolution 177-05-16 nominant M. Gaétan Bussièrès à titre de directeur général et secrétaire-trésorier ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Bruno Martel ;

Il est résolu :

- 1) D'approuver et de signer le contrat de travail de M. Bussièrès, directeur général et secrétaire-trésorier ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 213-05-16

214-05-16

18. Avis de motion – Règlement numéro 532 concernant la direction générale

Conformément à l'article 445 du CMQ, Mme la conseillère Francine Girard donne avis qu'il sera présenté, pour adoption, à une séance ultérieure du conseil municipal le Règlement numéro 532 concernant la direction générale.

215-05-16

19. Acceptation et signature de l'« Entente, quittance et transaction » avec Développement SC Inc. et Développement SBSC et MM. Serge et Yvan Carrier et M. Sylvain Boisvert

Considérant l'entente conclue entre les deux parties ;

En conséquence,

Sur proposition de Mme la conseillère Francine Girard ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu :

- 1) D'accepter et de signer l'« Entente, quittance et transaction » avec Développement SC Inc. et Développement SBSC et MM. Serge et Yvan Carrier et M. Sylvain Boisvert;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée à l'unanimité

Document déposé : 215-05-16

216-05-16

20. Orientation du conseil municipal – Projet de bouclage des rues de Calais et Mountain View

Considérant que la majorité des membres du Conseil sont favorables au bouclage des rues de Calais et Mountain View pour une question de sécurité civile ;

En conséquence,

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par Mme la conseillère Francine Girard ;

Il est résolu :

- 1) De mandater le service de l'Urbanisme et de l'Environnement pour procéder à une analyse de ce projet Projet de bouclage des rues de Calais et Mountain View ;
- 2) D'autoriser le maire, M. Clive Kiley, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Gaétan Bussièrès, à signer tous documents afférents.

Adoptée majoritairement

217-05-16

21. Période de questions

À 19 h 10, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément au Règlement sur les règles de fonctionnement des séances du conseil (405).

La période de questions, d'une durée maximale de quinze (15) minutes, s'est terminée à 19 h 41.

Les questions posées ne sont pas consignées au procès-verbal.

Sur proposition de M. le conseiller Bruno Martel ;

Appuyé par M. le conseiller Mike-James Noonan ;

Il est résolu de lever la séance extraordinaire à 19 h 41.

Adoptée à l'unanimité

En signant le présent procès-verbal, M. le Maire est réputé signer toutes les résolutions du présent procès-verbal.¹

**Clive Kiley,
Maire**

**Gaétan Bussièrès,
Directeur général
et secrétaire-trésorier**

¹ **[Note au lecteur]**

Monsieur le maire ou toute autre personne qui préside une séance du conseil a droit de vote, mais n'est pas tenu de le faire ; tout autre membre du Conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution inclut le vote de M. le Maire. Une mention spéciale sera ajoutée pour signaler l'expression de s'abstenir de voter de M. Le maire ou du président de la séance, le cas échéant.